



COMMUNIQUÉ

Un pas de plus vers l'implantation d'un réseau d'écocentres !

Lachute, le 10 septembre 2009 – La MRC d'Argenteuil franchit une nouvelle étape en vue d'implanter un réseau d'écocentres sur son territoire. En effet, le projet a été déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour obtenir les autorisations nécessaires. « Ce projet figure toujours parmi les enjeux prioritaires de la MRC d'Argenteuil » confirme le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Daniel Beaulieu.

Aussitôt qu'une réponse sera acheminée par les autorités gouvernementales, l'actuel conseil de la MRC et le prochain conseil verront à poursuivre les démarches subséquentes vers l'implantation de ces équipements, conformément au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Argenteuil et aux orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Monsieur Scott Pearce, maire du canton de Gore et président du Comité consultatif en environnement (CCE) de la MRC, rappelle, pour sa part, que « l'objectif premier de ce réseau d'écocentres est de permettre à tous les citoyens répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC de contribuer à l'amélioration de l'environnement en favorisant le recyclage et en réduisant l'enfouissement des matières résiduelles ».

Cette démarche au MDDEP fait suite au dépôt, le printemps dernier, d'un rapport réalisé par la firme d'ingénieurs-conseils BPR qui a permis d'identifier les paramètres essentiels à la réalisation de ce projet d'envergure régionale, soit le type de matières résiduelles acceptables aux sites, une estimation des quantités potentiellement récupérables et une proposition de plans préliminaires d'aménagement.

Rappelons aussi qu'à la suite d'une première étude de faisabilité réalisée par la firme Cycle environnement, le conseil de la MRC entérinait par résolution, en juin 2008, le scénario recommandé par le CCE visant l'implantation d'un écocentre central à Lachute ainsi que de trois écocentres satellites dans les municipalités de Grenville, Gore et Harrington. Un comité de coordination, formé des élus et des représentants des municipalités concernées, a alors été mis sur pied afin de superviser les étapes d'implantation de ce réseau.

Dans le cadre de son PGMR adopté en juin 2003, la MRC d'Argenteuil a retenu la mise en place d'un réseau d'écocentres comme un des moyens d'action stratégique pour promouvoir le réemploi, la récupération et la valorisation des matières résiduelles générées sur le territoire et ainsi réduire le tonnage voué à l'enfouissement.

-30-

Source : Monsieur Éric Morency
Coordinateur, Service de l'aménagement du territoire
Madame Agnès Grondin
Conseillère en environnement
MRC d'Argenteuil
Tél. : (450) 562-2474